



**Des piliets en granit au pigeonnier**

Au cœur du bourg de Saint-Manvieu-Bocage, l'alignement de dalles de granit témoigne d'une activité liée de cette roche présente dans le sous sol de la région. Ces piliets servaient à délimiter et enclore les propriétés. C'est d'ailleurs le cas devant la mairie, une ancienne maison de maître, datant de 1854. Pas très loin, au fond d'un jardin, un pigeonnier construit en schiste apparaît. Ce type de moulin à céréales a connu une activité jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Un ané, tournant autour de la construction et attelé au mécanisme, faisait tourner la meule. Une succession de pierres formait un escalier extérieur et permettait d'accéder pour y déverser le grain.



**Les « bœufs » en granit**

L'une des particularités de la commune de Champ du Bout, est l'émergence du sol de blocs de granite. L'affleurement le plus remarquable se trouve dans les champs à proximité du lieu-dit la Vieille Cour. Localement appelés « bœufs », ces blocs de granite rendent particulièrement difficile les travaux agricoles. Pour rendre les champs cultivables, les labours, de plus en plus profonds ont nécessité un empiétement de ces blocs le long des talus. Parfois, trop nombreux, ces pierres sont laissées dans les parcelles. La désagrégation lente du granite forme une sorte d'éponge de sable argileux. Leau s'infiltrer moins vite et facilite la présence du jonc.



**La route du Granit**

Le Bocage Normand est un prolongement du Massif Armoricaïn. Par certains aspects, il ressemble donc à la Bretagne ! Aujourd'hui, une seule carrière extrait encore le « Bleu de Vire » dont la production se répartit entre les pavés pour les zones piétonnières des rues des villes, les pierres tombales des monuments funéraires et la haute technologie (conquête spatiale, robotique). Un itinéraire fleché de 50 kilomètres est jalonné de bornes en granit. Pour suivre les traces des picauts (tailleurs de pierre), cette boucle touristique vous conduit à travers les petites routes du Bocage en passant par des sites pittoresques.



**L'oratoire de « la Sèlinière »**

Ce ravissant monument se présente comme une tour carrée, coiffée d'une pyramide amortie par une boule. La niche abrite une statue de la Vierge, offerte par l'abbé Lan-glois. L'inscription sur la façade peut se lire : fait par Guillaume Le do-Gueul en 1790. Le natteur ébéniste habitait le hameau de la Minotière, à 500 mètres en contrebas.



**Les palissades de granit**

Dans ce pays de bocage, les parcelles sont séparées les unes des autres. Ici, les limites sont fixées par des piliets de granit posés verticalement et alignés. Il n'existe qu'au sud de la forêt de Saint-Sever et reste une originalité locale. L'un des plus beaux alignements de « piliets » de granit des environs se situe à proximité du circuit, au village de la Bouchardière.



**Table d'orientation de « la Haye »**

Sur un espace aménagé à proximité d'un ancien presbytère, une table d'orientation permet de profiter d'un panorama unique sur le Bocage Virois. Surplombant au premier plan le golf avec ses bunkers et ses greens, le site domine le lac de la Dathée entouré d'un environnement bocager bien préservé. Plus loin, les hauteurs de Vire et les lignes de crêtes boisées se distinguent dans un paysage verdoyant.



Ça vaut le détour

Au pays du granite bleu



**i** Au pays du granite bleu

Informations pratiques

**Locations de vélos**

**Cycles du Bocage – Vaudry / Vire**  
30 route de Condé sur Noireau  
14500 VAUDRY  
Tél. +33(0)2 31 67 99 04  
Mail : cyclesdubocage@orange.fr

Vente, réparation, accessoires, vêtements, diététique alimentaire.

Location VTT ou VTC : demi-journée 5 €, journée 9 €, WE 15 €, semaine 55 €.

**Adresse utile**

**Point Info 14 - Saint-Sever (infos touristiques)**  
9 place Albert Lebrun  
14380 SAINT-SEVER  
Tél. +33(0)2 31 09 27 76  
Mail : pi14.saintsever@hotmail.fr

**Fiche de satisfaction**

Votre avis nous intéresse... Pour un problème d'entretien de chemin, une absence de balisage ou pour donner un commentaire sur le(s) circuit(s) en général, télécharger la fiche de satisfaction et transmettez-nous vos remarques sur : [www.calvados-tourisme.com](http://www.calvados-tourisme.com) (rubrique bouger/vélo)



Pour + d'infos

**OFFICE DE TOURISME DU BOCAGE NORMAND**  
« Square de la Résistance »  
14500 VIRE  
Tél. +33 (0)2 31 66 28 50  
[www.bocage-normand.com](http://www.bocage-normand.com)

Numéros utiles

**Météo** ☀️

**32 50**

**En cas d'urgence** 📞

**112** | secours à partir d'un portable

**15** | samu

**18** | pompiers

Espace VTT-FFC « les Chemins du Bocage Virois »

**Au pays du granite bleu**

Pratiques autorisées 🚲

circuit **18**

22,3 km  
1 h 30 🚲

Parcours difficile  
470 m de dénivelé

**Départ de Saint-Manvieu-Bocage**

Balisage

difficulté **18** Difficile

bonne direction 🗺️

fausse route ❌

prudence ralentir 🚧

double sens 🚦



Photos © G.WAIT - Calvados Tourisme - Office de Tourisme du Bocage Normand

**Calvados**  
Un amour de Normandie

Calvados Tourisme  
8 rue Renoir  
14054 Caen cedex 4  
Tél. +33 (0)2 31 27 90 30  
Fax : +33 (0)2 31 27 90 35  
[tourisme@calvados.fr](mailto:tourisme@calvados.fr)  
[www.calvados-tourisme.com](http://www.calvados-tourisme.com)





## Pas à pas

**D** Du parking du lac de la Dathée (en face entrée golf), poursuivre par la gauche la route et tourner à droite à *la Haye*. Poursuivre par un chemin, traverser *le Landais* et *la Giltière*.

**1** Au croisement suivant, poursuivre la route en face et au premier calvaire, continuer la en laissant le chemin en face de vous. Poursuivre cette petite route sans tenir compte du hameau de *la Vicomtière*



sur la droite. Au deuxième calvaire, prendre le chemin en face. Dans *le Bois de la Haye*, continuer le chemin principal en négligeant un chemin sur la droite. A la sortie du bois prendre la route à droite. Laisser un chemin privé sur la gauche et à l'entrée du hameau de *la Fosse Radoult*, tourner dans un chemin à gauche. Prendre ensuite à gauche et emprunter à droite la route départementale 76 pendant 200 mètres, puis tourner à droite sur une petite route. Dans une courbe à droite, prendre le chemin à gauche et continuer tout droit à un croisement de chemin vers *la Gousserie*.

**2** A ce hameau, tourner à droite et dans un virage à droite, prendre un chemin à gauche. Puis, en bas de celui-ci, tourner à droite et laisser le chemin à droite qui mène au hameau *les Bourdaines*. Continuer la route jusqu'au croisement suivant. Au hameau de *la Minotière*, tourner dans un chemin à gauche. Traverser une petite route et passer devant l'oratoire de *la Sélinière*, situé à l'entrée du chemin. Passer le hameau de *la Pelvinière* et continuer le chemin en face après avoir traversé la Route Départementale 150.

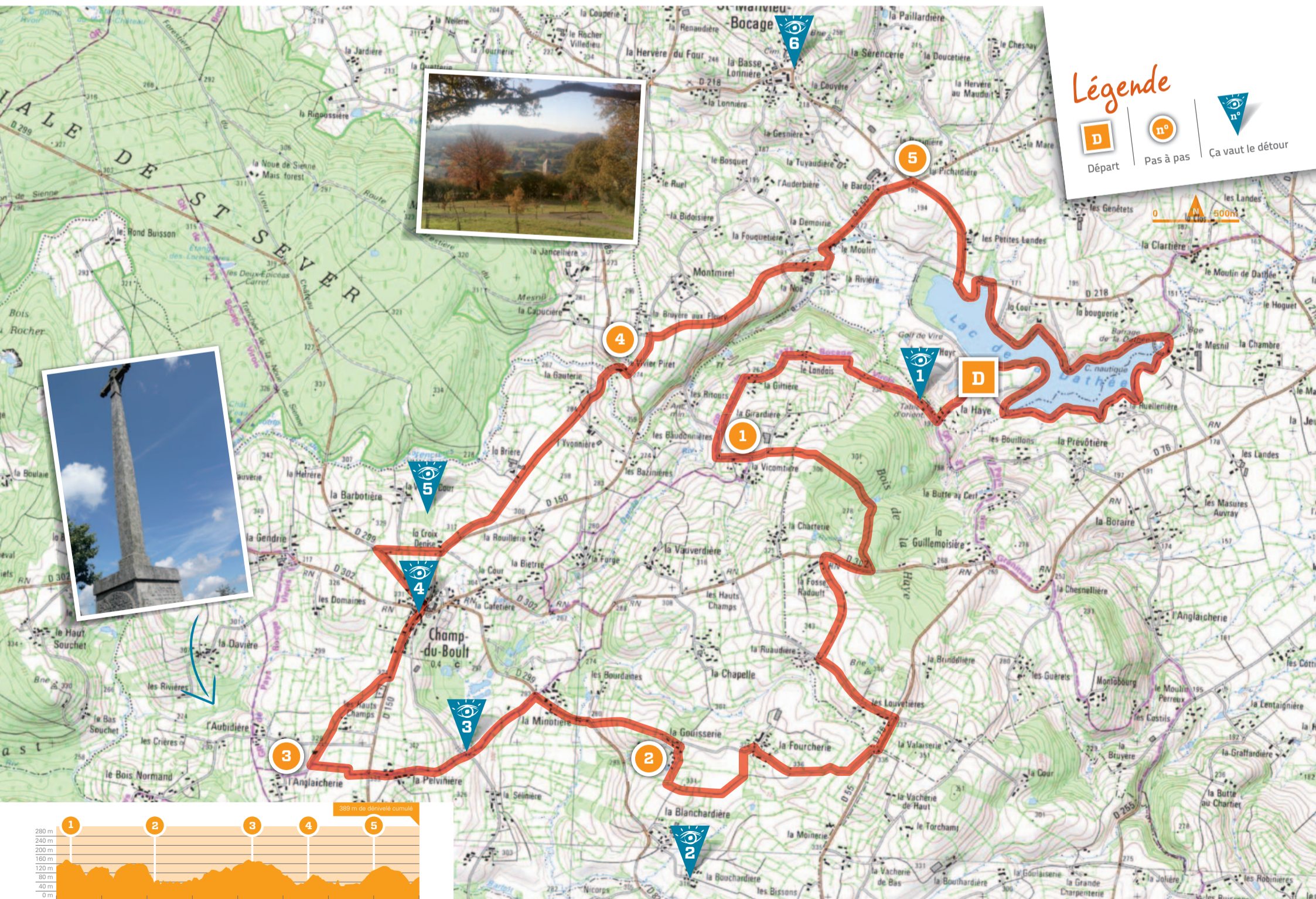
**3** Au bout du chemin, tourner à droite et pénétrer dans le chemin en face au croisement suivant. Poursuivre ce chemin en laissant un sentier sur la gauche. A l'aire de pique-nique, tourner à gauche et rejoindre le bourg de Champ-du-Boult. Prendre la deuxième Route Départementale à gauche en direction de Saint-Sever. Au calvaire, tourner à droite et continuer sur un chemin vers *la Croix Denise*. Au calvaire, tourner à gauche sur la Route Départementale 150 et tourner une nouvelle fois à gauche en sommet de côte vers *la Brière*. Poursuivre sur ce chemin en descente. Puis, tourner à droite en laissant à gauche le chemin menant à *la Gauterie* et atteindre une route.



**4** Obliquer à droite et prendre la route à gauche 50 mètres après. Puis bifurquer dans le premier chemin sur la droite. Descendre ce chemin, en laissant successivement un chemin sur la gauche et sur la droite. Traverser avec prudence la Route Départementale 150 et emprunter le chemin en face. Laisser sur la droite d'abord une ferme, puis une entrée de maison. Atteindre de nouveau la RD 150, tourner à droite et continuer cette route en laissant sur la droite une impasse goudronnée.



**5** Au carrefour des Routes Départementales 150 et 218, prendre à droite la piste cyclable. A l'approche du lac de la Dathée, prendre le chemin en face et contourner le lac par la gauche. Passer le ponton de pêche pour handicapés et le centre nautique. Effectuer le tour du barrage et poursuivre le contournement du lac jusqu'au parking de départ.



## Légende

**D** Départ

**n°** Pas à pas

**👁** Ça vaut le détour

0 500m